

Camus, Zemmour, Tassin, Identitaires, Marine et Collard menacés de prison...



Ce titre n'est pas seulement accrocheur, il est hélas réel, et si nous avions eu davantage de place, nous aurions évoqué, parallèlement, les sorties de prison des islamistes Flavien Moreau et Mohamed Achamlane, la semaine dernière, libération qui précédera celle d'une cinquantaine d'autres djihadistes lors de l'année 2020.

Le message ne saurait être plus clair : ce régime a choisi de foutre une paix royale aux soldats d'Allah qui ont déchiré leur carte d'identité (confirmant qu'ils n'ont jamais été français, si ce n'est de papiers), il a choisi délibérément de mettre en danger nos compatriotes en remettant ces psychopathes dans la nature, et en faisant revenir des milliers d'autres de leurs coreligionnaires.

D'autre part, il a décidé de persécuter judiciairement, de manière souvent caricaturale, ceux qui, parmi les Français, souvent au péril de leur sécurité quotidienne, voire de leur vie, ont choisi d'expliquer aux nôtres ce qu'était l'islam, pour mieux protéger nos compatriotes.

Comment expliquer autrement que Renaud Camus ait pu être condamné à deux mois de prison avec sursis, et à une nouvelle lourde amende, qui achèvera de le ruiner, pour avoir dit, principalement, qu'entre la soumission et la guerre, il préférait la guerre ?

Comment expliquer qu'Éric Zemmour, une espèce de TGV de la justice Belloubet, passera à nouveau devant la 17^e chambre, ce mercredi 22 janvier, suite à ses propos tenus lors de la Convention de la Droite, au mois de septembre ? La logique de ce qui se passe est que, contre le multirécidiviste Zemmour, il soit requis de la prison, comme cela a été fait par le passé contre Pierre Cassen, Christine Tasin, Gérard Boyadjian et d'autres patriotes moins connus, avec l'argument qu'il fallait faire taire ces voix dissidentes par tous les moyens.

Comment expliquer que ce même jour, à Poitiers, les jeunes militants de Génération Identitaire, déjà lourdement condamnés, suite à leur opération, pourtant pacifique, du col de l'Échelle, passent en appel, après un premier procès caricatural, où le vaillant président du tribunal et ses assesseurs les avaient condamnés à 1 an de prison avec sursis, à 5 années de privation de droits civiques et à plus de 60 000 euros d'amende ?

Comment expliquer que le 4 février, nous attendrons sereinement de voir si la 17^e chambre aura suivi les réquisitions du procureur, qui a osé accuser Christine Tasin d'apologie du terrorisme (sic !) et demandé, suite à un signalement des islamistes du CCIF, 6 mois de prison contre elle, dont 4 mois fermes (d'où nos inquiétudes pour Éric Zemmour), et une lourde amende ?

Comment expliquer que nos illustres députés aient levé l'immunité parlementaire de Marine Le Pen et de Gilbert

Collard, eux aussi poursuivis pour apologie du terrorisme, parce qu'ils avaient répondu à Jean-Jacques Bourdin, qui les comparait à Daesch, en publiant des images des exactions des tueurs de l'État islamiste ? Faut-il faire remarquer que le député Mjid El Guerrab, qui a failli assassiner à coups de casque un socialiste, et les députés LREM, condamnés pour avoir mis les mains dans le pot à confitures, n'ont pas, eux, vu leur immunité levée ? Il ne serait guère étonnant, dans le contexte actuel, que juste avant les prochaines élections, de la prison soit requise contre Marine et Gilbert.

Comment expliquer l'anecdote révoltante que nous narre, ce jour, Patrick Jardin, père de Nathalie, assassinée au Bataclan ? Il nous raconte la révoltante perquisition menée par une bonne dizaine de Robocops, surarmés, chez un malheureux Français, par ailleurs patriote, victime d'un AVC, opéré du cœur récemment, qui, déjà lourdement handicapé, a reçu un traumatisme terrible, qui le handicapera jusqu'à la fin de ses jours ?

<https://ripostelaique.com/dix-flics-osent-perquisitionner-chez-un-patriote-victime-dun-grave-avc.html>

Comment expliquer que notre ami Manuel Gomez, contributeur régulier de Riposte Laïque, recruté dans un journal algérien par le grand Albert Camus en 1959, journaliste ensuite à l'Aurore et à Paris-Turf, auteur de 21 livres, se retrouve, pour la première fois de sa vie, mis en examen par un juge montpelliérain, suite à la plainte pour diffamation de deux gardiens de prison musulmans, dont il n'avait même pas cité le nom dans son article ?

<https://ripostelaique.com/journaliste-depuis-1959-je-suis-mis-en-examen-a-88-ans-une-premiere.html>

Nous pourrions ainsi multiplier les anecdotes, qui confirmeraient que ce régime a définitivement choisi le camp de l'ennemi contre les patriotes qui résistent à l'islamisation de la France, et que, comme le disait Ivan Rioufol dans son dernier livre, « Les Traîtres », nous sommes dirigés par les pires ennemis de la France que nous n'ayons jamais eus.